



REFUGEE  
LAW  
CLINIC



Faculté Droit  
& Criminologie



UNIVERSITÉ  
LIBRE  
DE BRUXELLES

# Le droit d'asile en bref: Les bases du système belge expliquées par des praticiens



---

*21 et 22 février 2019*

*Organisé par :*

*La Refugee Law Clinic de l'ULB*

*Lieu*

*Université Libre de Bruxelles*

*Local R42.5.503 (Bâtiment Solvay)*

*Avenue Franklin D. Roosevelt, 42*

*1050 Bruxelles*

## PRESENTATION

---

La Refugee Law Clinic (RLC) est un projet pédagogique et sociétal engagé, né en 2016 à l'ULB.

Cette clinique juridique a pour objectif de renforcer l'efficacité de l'aide juridique fournie aux demandeur·euse·s d'asile et, parallèlement, d'approfondir la qualification pratique des étudiant·e·s qui y participent en travaillant sur des cas réels.

La RLC vous propose, pour la première fois cette année, deux soirées de conférences destinées à dispenser les bases du droit d'asile en Belgique.

Cette formation est particulièrement destinée aux étudiant·e·s et aux acteur·rice·s de la société civile qui s'engagent de manière bénévole ou dans le cadre de leur activité professionnelle au côtés de demandeur·euse·s d'asile (travailleur·euse·s sociaux·ales, étudiant·e·s, bénévoles, etc.).

Elle vise à leur fournir les informations de base et une compréhension globale de la matière au moyen d'exposés brefs et axés sur la pratique.

## PROGRAMME

*Jour 1*

*21 février 2019*

---

17:00 - 17:30	Accueil
17:30 - 17:40	Mot de bienvenue par <b>Emmanuelle BRIBOSIA</b> (Directrice du Centre de droit européen) et <b>Philippe DE BRUYCKER</b> (Professeur)
17:40 - 18:00	Introduction par <b>Céline VERBROUCK</b> (Avocate au Barreau de Bruxelles et Maître de conférence en charge de la RLC)
18:00 - 18:20	<b>Julie LEJEUNE</b> (NANSEN) Qu'est-ce qu'un réfugié ? Qu'est-ce que la protection subsidiaire ? Quels sont les liens entre maladie et protection subsidiaire ?
18:20 - 18:40	<b>Coralie HUBLAU</b> (CIRE) Qu'est-ce que la régularisation humanitaire et la régularisation médicale ?
18:40 - 19:00	<b>Sotieta NGO</b> (CIRE) Le déroulement de la procédure d'asile en Belgique
19:00 - 19:20	<b>Michel WILMOTTE</b> (Conseil du Contentieux des étrangers) Le conseil du contentieux des étrangers
19:20 - 19:40	<b>Estelle DIDI</b> (Avocate au Barreau de Bruxelles) Les cas « Dublin » en pratique
19:40 - 20:30	Questions/réponses

Modératrice : **Lidwine CROSSET** (Juriste et chargée du projet de RLC)



## PROGRAMME

*Jour 2*

*22 février 2019*

17:00 - 17:30	Accueil
17:30 - 18:00	Résumé des travaux de la veille par <b>Céline VERBROUCK</b> (Avocate au Barreau de Bruxelles et Maître de conférence en charge de la RLC)
18:00 - 18:20	<b>Véronique DE RYCKERE</b> (UNHCR) La charge de la preuve et le rôle de la crédibilité (focus sur les questions de genre)
18:20 - 18:40	<b>Isabelle BOSMAN</b> (Ecrivaine public) Le récit de vie, un travail de rigueur
18:40 - 19:00	<b>Alain VANOETEREN</b> (SSM Ulysse) Les vulnérabilités particulières et les impacts psychologiques
19:00 - 19:20	<b>Isabelle MOUREAUX</b> (CONSTATS) Le Protocole d'Istanbul et la place des médecins dans la procédure d'asile/protection subsidiaire
19:20 - 19:40	<b>Marie-Pierre DE BUISSERET</b> (Avocate au Barreau de Bruxelles) Le rôle des avocats, bénévoles et intervenants sociaux. L'importance du travail en réseau
19:40 - 20:00	Conclusion par <b>Céline VERBROUCK</b> (Avocate au Barreau de Bruxelles et coordinatrice de la RLC)
20:00 - 20:30	Questions/réponses

Modératrice : **Lidwine CROSSET** (Juriste et chargée du projet de RLC)



## INFORMATIONS PRATIQUES

### *Inscription*

Les droits d'inscription s'élèvent à **5 euros** (gratuit pour les étudiants de l'ULB).

Toute personne désireuse de suivre cette conférence est invitée à :

- envoyer un email à Areg NAVASARTIAN (anavasar@ulb.ac.be) comprenant sa demande d'inscription et le nom de l'organisme/institution pour lequel il/elle travaille ;
- effectuer le versement de 5€ sur le compte IBAN : BE79 2100 4294 0033 avec la communication : "4.R00.C.000060 Inscription cfrce RLC + Nom et Prénom"

### *Lieu des conférences*

Local R42.5.503 (ULB - Bâtiment Solvay)  
Avenue Franklin D. Roosevelt, 42  
1050 Bruxelles

### *Accès*

- Tram 8 ou 25 arrêt *Solbosh*
- Tram 7 Arrêt *Cambre-Etoile*
- Train arrêt *Etterbeek* + tram 7 arrêt *Cambre-Etoile*
- Train arrêt *Boondael* + tram 8/25 arrêt *Jeanne*

### *Horaires*

21 février : 17h - 20h30

22 février : 17h - 20h30

### *Contact*

Avenue Franklin D. Roosevelt, 39  
1050 Bruxelles  
Tel: 02.650.30.27

lidwine.crosset@ulb.ac.be

Site : <http://equalitylawclinic.ulb.be/refugee-law-clinic.html>

La Refugee Law Clinic de l'ULB est actuellement soutenue par le Gouvernement de la Fédération Wallonie Bruxelles (Promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité), la Cocof, le Cabinet du Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Subvention Rayonnement) et le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

